ANNEXE 2

MINISTERE DE LA REGION WALLONNE
DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE
DIVISION DE L'INTERVENTION

Tableau d'inventaire des parcelles ou sont appliquées des mesures agri-environnementales

						RESERVE AU CONTROLE			
N° PARCELLE	N° de la carte topographique au 1/10 000	Nom de parcelle	Superficie de la parcelle ha	Longueur (haies) et dimensions (tournières) mètres	Mesure(s) agri-environne-mentale(s) appliquée(s)	Superficie ou longueur au contrôle	Utilisation constatée (a)	Fauche oui - non (b)	Haies (c) Maintien ou arrachage

(a) Indiquer : P pour cultures fourragères - A pour cultures arables - X pour autres.
(b) Case à remplir pour les parcelles objets des mesures de fauche tardive et de fauche très tardive
(c) Case à remplir pour les parcelles portant des haies ou bandes boisées. Indiquer si la taille a été effectuée ou non.